
BARCELONE – Réunion AGM publique du Conseil d'administration de l'ICANN
Jeudi 25 octobre, 2018 – 08h30 à 10h00 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

CHERINE CHALABY : Bonjour à tous. Bonjour. Nous sommes sur le point de commencer la réunion du conseil d'administration.

Laissez-moi vous expliquer la procédure. Nous allons avoir 3 réunions. La première réunion, c'est la réunion traditionnelle du conseil d'administration, y compris les 5 membres du conseil sortant. Et à la fin de cette réunion, nous allons demander aux 5 membres du conseil d'administration sortant de quitter la table et demander aux 5 entrants de nous rejoindre. Et nous allons élire le président, vice-président et différents comités.

Ensuite, nous allons lever la séance, et nous allons avoir une troisième réunion, qu'on appelle PTI où nous allons inviter les membres du conseil d'administration au PTI à venir s'adresser aux membres actuels du conseil d'administration.

Voilà la procédure.

Nous allons commencer donc avec la première réunion, la réunion du conseil d'administration.

Dans cette réunion, il y a deux parties. D'abord l'ordre du jour convenu et l'ordre du jour principal. Donc à l'ordre du jour convenu, il y a 10

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

résolutions. Dans un instant, je vais toutes les lire ces résolutions. Et ensuite je vais demander à un membre du conseil d'administration de proposer de soutenir, et je vais ensuite vous demander de voter dessus.

Ensuite, on va passer à l'ordre du jour principal, et dans cet ordre du jour principal, il y a un chapeau associé à chaque résolution. Il y a une personne qui va être responsable de chaque résolution, qui va la présenter. On va demander une personne qui soutient et on va voter.

À la fin, il y aura une possibilité pour les 5 membres sortants du conseil d'administration de dire au revoir. Ils ont déjà dit au revoir aux autres membres du conseil d'administration au cours d'un diner spécial. Et aujourd'hui, ils auront l'occasion, pendant deux minutes chacun, de dire au revoir à la communauté.

Cela étant dit, commençons donc.

Monsieur le Secrétaire Général, avons-nous un quorum pour commencer cette première réunion du conseil d'administration ?

JOHN JEFFREY : Oui Monsieur le Président, nous avons un quorum.

CHERINE CHALABY : Merci. Donc nous avons un ordre du jour, avec 10 points. Est-ce qu'un membre du conseil d'administration veut retirer un de ces points de l'ordre du jour convenu ?

Khaled ?

KHALED KOUBAA : Oui, j'aimerais retirer la désignation de l'équipe de révision et de transparence. Le point E.

CHERINE CHALABY : Donc le point 1.E est retiré de l'ordre du jour convenu et est passé à l'ordre du jour général. Y a-t-il un autre point ?

Merci, donc nous avons maintenant 9 points à l'ordre du jour convenu. Je vais lire l'intitulé de chaque résolution et ensuite je demanderais à quelqu'un de passer, de soutenir et de voter.

1.A : confirmation de la nomination SSAC.

1.B : confirmation des représentants RSSAC.

1.C : confirmation du co-président RSSAC

1.D : transition de la mise en œuvre de la politique consensuelle du WHOIS détaillé

1.F : Déboursements juridiques des frais juridiques

1.G : merci aux membres de la communauté. Notez qu'il y aura une cérémonie formelle immédiatement après la réunion publique du conseil d'administration, donc on ne va pas lire tous les noms au cours de cette réunion du conseil d'administration.

1.H Merci à l'hôte local de la réunion 63 de l'ICANN.

1.I Merci aux sponsors de la réunion 63 de l'ICANN

1. J merci aux interprètes, au personnel, aux organisateurs et au personnel de l'hôtel.

Qui aimerait passer les points ? Et Chris va les soutenir.

Donc dites oui. Y a-t-il quelqu'un contre ?

Abstentions ?

Merci.

L'ordre du jour convenu et les résolutions sont approuvés.

Commençons maintenant avec l'ordre du jour principal. Je vais commencer avec le point que nous avons retiré de l'ordre du jour convenu, 1.E, désignation de la personne désignée par le conseil d'administration à l'équipe de révision sur la responsabilité et la transparence numéro 3.

BECKY BURR :

Oui, pour répondre à notre obligation au titre des statuts concernant l'équipe de révision, de la transparence et de la responsabilité :

- Tandis que les statuts de l'ICANN spécifient que le conseil d'administration doit mener une révision régulière de l'exécution de l'ICANN de son engagement de maintenir et améliorer les mécanismes vigoureux de contributions publiques, responsabilité et transparence pour garantir les résultats de processus de décision pour refléter l'intérêt public ;

-
- Tandis que le troisième processus de révision transparence et révision ATRT3 a commencé avec un appel à volontaires pour cette équipe de révision en janvier 2017 ;
 - Tandis que les prochaines étapes proposées après consultation auprès de la communauté incluent la reconfirmation de la communauté pour les personnes désignées pour cette équipe de révision et la personne nommée par l'équipe de révision, par les présidents SO et AC au 30 novembre 2018 la troisième équipe de révision transparence et responsabilité devrait commencer ses travaux en janvier 2019 ;
 - Tandis qu'au titre de la section 4.6 des statuts le conseil d'administration peut désigner un directeur ou une liaison pour être membre de cette équipe de révision et transparence, et le conseil d'administration a considéré les compétences et l'expérience nécessaires pour être membre de cette équipe
 - Tandis que le comité de gouvernance du conseil d'administration a recommandé que le conseil d'administration désigne Maarten Botterman pour servir de membre au sein de cette équipe de transparence et responsabilité
 - Tandis que l'équipe d'efficacité organisationnelle recommande que le conseil d'administration demande à l'ATRT3 d'adopter son mandat et son plan de travail dans les 60 jours après l'organisation de cette première réunion et soumette ses documents au conseil d'administration et au leadership des SO et AC pour

confirmer la conformité vis-à-vis des dispositions des statuts et des attentes de la communauté

- Tandis que les statuts spécifiques, cette équipe doit élaborer son rapport final d'ici un an après sa première réunion, qui informe le conseil d'administration du calendrier,

Le conseil d'administration nomme Maarten Botterman pour être membre de l'ATRT3 ; décide que le conseil d'administration demande à l'ATRT3 d'adopter son mandat et son plan de travail dans les 60 jours après sa première réunion et soumette ses documents au conseil d'administration et au leadership des SO et AC pour confirmer la portée de l'équipe et le calendrier, et vérifier qu'il soit conforme aux dispositions des statuts de l'ICANN et aux attentes de la communauté.

[L'interprète s'excuse, nous n'avions pas les résolutions sous les yeux]

CHERINE CHALABY :

Qui aimerait soutenir cette résolution ? Léon ?

Discussion sur cette résolution ?

Khaled ?

KHALED KOUBAA :

Merci, merci Becky d'avoir présenté cette présentation.

J'aimerais remercier la communauté qui a travaillé dur sur cette équipe de l'ATRT3 et sur la personne désignée.

Le comité d'efficacité organisationnel du conseil d'administration a examiné les travaux de l'ATRT et nous serons heureux de soutenir à tout moment la conduite des travaux de cette révision si importante, et d'avancer dans le plan de travail. Parce que c'est une révision très importante pour nous.

Donc nous demandons à ce que la communauté soumette toute demande ou toute suggestion.

CHERINE CHALABY: Merci Khaled. Avri?

AVRI DORIA: Oui, je voulais ajouter, par rapport à ce qu'a dit Khaled. Effectivement, le processus de l'ATRT3 est extrêmement important.

J'ai vu les résultats de l'ATRT 2 et les recommandations de l'ATRT 1 et 2, des recommandations qui continuent de nous orienter dans notre travail. Et d'ailleurs, je veux saluer et souhaiter tout le succès aux membres de cette équipe.

CHERINE CHALABY: Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN: Oui, je voulais simplement dire que je suis très honoré d'avoir cette opportunité et j'espère pouvoir faire de mon mieux pour faire avancer ce groupe. Et j'attends avec impatience de me mettre au travail.

CHERINE CHALABY:

Y a-t-il d'autres commentaires ?

Bien, on va voter.

Ceux qui sont en faveur disent oui.

Contre ?

Abstention ?

La résolution est adoptée.

Bien. Nous revenons maintenant au point original de l'ordre du jour principal.

2.A : région géographique. Chris Disspain va nous orienter dans les discussions, et ensuite il va me céder la parole et je vais demander au conseil d'administration qui veut avancer, proposer et soutenir.

Chris.

CHRIS DISSPAIN:

Bonjour à tous. Il s'agit d'une résolution concernant la révision des régions géographiques.

Le rapport final du groupe de travail sur la révision des régions géographiques est arrivé sur notre bureau le 4 novembre 2015.

Mais ça a pris beaucoup de temps, ça n'a pas fait partie de nos priorités parce qu'on était au beau milieu de la transition. Donc on s'y met maintenant, et c'est sous nos yeux aujourd'hui.

Le rapport final présente une série très longue de recommandations et de conclusions, y compris que le principe général de région géographique continue d'être valide et doit être préservé. L'inclusion de ces principes doit être plus rigoureuse, claire et pertinente. Ajuster le nombre des régions géographique n'est pas quelque chose de pratique ou de viable à l'heure actuelle.

La possibilité de passer à un modèle des Nations Unies à 6 régions a été examinée. Aucune structure internationale n'offre une idée viable pour l'ICANN pour le cadre des régions géographique.

ICANN reconnaît la souveraineté et le droit à l'autodétermination des États pour choisir leur région. Et la communauté ICANN applique ces principes au fil des ans, tandis que le conseil d'administration devrait préserver la souplesse dans les autres structures.

Donc ce que l'on a sous les yeux c'est l'adoption de ce rapport. Je ne vais pas lire les considérants, mais la résolution est la suivante : le groupe de travail demande à l'ICANN d'appliquer ces recommandations, conformément aux attentes du conseil d'administration telles que soulignées dans le document.

Cherine, c'est à vous.

Non, d'abord je vais poser des questions. Y a-t-il des questions de la part des membres du conseil d'administration ? Bien pas de question.

Cherine.

CHERINE CHALABY:

Qui aimerait proposer cette résolution ? Mike.

Qui aimerait la soutenir ? George.

Y a-t-il d'autres discussions sur cette résolution ?

Bien, on va passer au vote. Ceux qui sont pour disent oui. Contre ?

Abstention ?

La résolution est adoptée.

Merci Chris.

La deuxième résolution est le point 2.B, transfert de fonds opérationnels au fonds de réserve. C'est Ron Da Silva qui va nous présenter cette résolution.

RON DA SILVA:

Merci Cherine. Bonjour à tous.

Je crois que je suis d'accord avec Goran, c'est trop tôt et j'ai pas assez de café. J'ai pas pris assez de café.

Bon, chaque année nous évaluons le niveau adéquat des fonds opérationnels. Il s'agit des fonds que l'organisation utilise pour payer les ressources humaines. Donc 30 millions de dollars. C'est un petit peu l'équilibre qui devrait être en fonction de ce qu'on reçoit. Donc voilà un petit peu l'essence du fonds opérationnel.

Dans cette évaluation, on détermine le niveau adéquat et l'équilibre actuel. S'il y a soit excédent, soit déficit.

Cette année, nous avons identifié qu'il y a un excédent de 3 millions de dollars, et la recommandation du conseil d'administration est de passer cet excédent du fonds opérationnel au fonds de réserve.

Donc la résolution qu'on a sous les yeux, je ne vais pas la lire non plus, décide que le PDG transfère 3 millions de dollars du fonds opérationnel au fonds de réserve.

Bien, je ne vois pas de main levée.

CHERINE CHALABY:

Merci Ron.

Qui aimerait proposer cette résolution ? Lito.

Qui voudrait la soutenir ? Matthew.

Y a-t-il d'autres commentaires ou demande d'intervention sur cette résolution ? Non ?

On va passer au vote. Ceux qui sont pour dites oui.

Contre ?

Abstention ?

Merci, la résolution est adoptée

Je vais maintenant passer au point 2.C, candidature nouveaux gTLD pour .AMAZON, c'est Goran qui va nous présenter cette résolution.

Goran ?

GORAN MARBY:

Merci beaucoup.

Tout d'abord, j'aimerais commencer par une déclaration où je reconnais AMAZON en tant que société et les pays de la région ACTO qui, au fil des ans, ont travaillé ensemble pour trouver une solution, une solution viable, parce qu'elle prend en considération à la fois les intérêts historiques des gens dans les Amazones ainsi que ceux de la société Amazon.

Donc plutôt que de la lire, lire le texte écrit, ce que nous avons fait dans la pratique, c'est par un processus de facilitation, de médiation, d'attribuer une délégation partagée de Amazon, où l'entreprise s'engage vis-à-vis des pays ACTO par rapport à ce que sera .AMAZON à l'avenir.

Et la décision donc aujourd'hui est de déléguer cela à moi pour assurer un suivi de ces discussions entre la société AMAZON et les pays en questions.

Et j'ai également accepté formellement l'invitation qui m'a été faite par les pays ACTO d'aller au Brésil afin de suivre ces discussions.

Merci.

CHERINE CHALABY:

Pouvons-nous afficher la résolution à l'écran ? Goran, pouvez-vous lire la résolution ?

GORAN MARBY: A décider, le conseil d'administration demande au président et PDG ou la personne désignée de retirer, ne procédera à l'état et reprendre le traitement des candidatures .AMAZON conformément aux politiques et procédure en vigueur dans la série 2012 du programme des nouveaux gTLD. Ce qui implique la publication des engagements d'intérêts publics tels que proposés par la société AMAZON conformément aux procédures en vigueur du programme des nouveaux gTLD.

Décide...

[L'interprète n'a pas eu le temps de tout lire]

CHERINE CHALABY: Qui propose cette résolution ? Léon.

Qui la soutient ? Goran va la soutenir.

Y a-t-il d'autres questions concernant cette résolution ?

Khaled ?

KHALED KOUBAA: Ce n'est pas une question.

J'aimerais remercier Goran et son équipe pour l'énorme travail qui a été effectué pour faire la communication entre la société AMAZON et

ACTO. Cela fait longtemps que cette question est débattue et l'équipe a fait un excellent travail. Donc merci à Goran et son équipe.

GORAN MARBY: Merci pour votre soutien.

CHERINE CHALABY: D'autres commentaires ?

RON DA SILVA: Merci Cherine.

Je voulais simplement souligner un point.

Nous avons des conversations très intenses sur la partie intérêt public. Non seulement pour cette question, mais à l'avenir ceci est un précédent par rapport à d'autres situations compliquées à l'avenir.

Et donc, je suis très satisfait de voir le résultat de ce processus et j'attends avec impatience de voir en quoi cela pourra être utile dans des situations similaires à l'avenir.

CHERINE CHALABY: Léon ?

LEON SANCHEZ: Merci Chérine.

Je vais parler en espagnol.

Je voudrais remercier l'effort fait par l'organisation mais surtout reconnaître le travail effectué par les gouvernements impliqués, de la part des pays membres du traité des amazones.

Le travail aussi effectué par la société AMAZON, engagée dans les noms de domaine de premier niveau.

Également le travail de tout le personnel ICANN qui a facilité ces discussions.

Je pense que c'est quelque chose qui est sans précédent et qui démontre la bonne volonté de toutes les parties pour pouvoir trouver une solution viable.

CHERINE CHALABY:

D'autres commentaires ? Non ?

Très bien alors je vais demander à ce que l'on passe au vote.

Tout d'abord ceux qui sont pour dites oui.

Absention ? Becky. Pouvez-vous nous donner les raisons ?

BECKY BARR:

Oui. Merci beaucoup. Mon employeur Neustar est le service de registre pour cette candidature, donc c'est pour des raisons de situation de conflit d'intérêts que je ne participe pas.

CHERINE CHALABY:

Merci Becky.

D'autres abstentions ?

Ceux qui sont contre ?

Très bien, la résolution est adoptée.

Nous passons maintenant à la prochaine résolution. Donc le point 2.D, règles de procédures supplémentaires dans le processus intérimaire de révision indépendante.

CHRIS DISSPAIN:

Je vais là tout lire, parce que je pense que cela définit très clairement où nous en sommes dans cette résolution spécifique. Et donc, je vais prendre les questions et les commentaires.

Attendu que le processus IRP de révision indépendant est mécanisme de redevabilité fourni par les statuts de l'ICANN qui permet une révision de partie tierce de tous les agissements du conseil d'administration et du personnel, allégué par une partie affectée en cas d'incohérence.

En ce qui concerne l'IRP de l'ICANN et le fait que ce soit régi par le centre international de résolution de litiges et les règles d'arbitrage, selon ce qui est modifié par les procédures supplémentaires de l'IRP.

Attendu que l'IOT a été formé dans le cadre des statuts, et a rédigé des règles de procédure supplémentaires détaillées d'IRP pour adoption par le conseil.

Attendu que l'IOT de l'IRP a fait d'énormes progrès dans la rédaction de ces procédures supplémentaires d'IRP mises à jour, il reste des domaines qui doivent encore être développés et qui n'ont pas encore été finalisés pour approbation par le conseil.

Attendu qu'en considération du fait que les procédures supplémentaires actuelles ne correspondent pas aux statuts, tel qu'elles ont été mises à jour au premier octobre 2016, l'IOT IRP a mis au point un ensemble de procédures supplémentaires intérimaires qui sont alignées avec les statuts actuels afin de s'appliquer à un IRP ; avant que toutes les questions soient traitées, elles doivent donc correspondre à des procédures supplémentaires d'IRP mises à jour.

À compter du 21 octobre 2018, l'IOT consent à envoyer cet ensemble de procédures supplémentaires pour considération par le conseil.

Attendu que l'IOT IRP, entre autres, considère des modifications éventuelles de la règle 4 en ce qui concerne les délais d'envoi d'un IRP. Et là où il n'y a pas de consensus, de savoir s'il est approprié d'avoir un délai en dehors duquel, un délai externe par rapport à un IRP qui pourra être envoyé pour remettre en question tout agissement de l'ICANN.

Certains dans la communauté pensent que ceci est à l'encontre des statuts de l'ICANN, ces délais. Donc le département des litiges de l'ICANN a indiqué qu'il n'est pas d'accord avec cette interprétation.

Attendu que le conseil considèrera toute résolution basée sur le consensus par rapport aux délais présentés dans le cadre d'une proposition de procédure supplémentaire mise à jour.

Attendu que le BANC, dans son rôle de supervision des mécanismes de responsabilité a pris en compte les procédures supplémentaires et recommandé que le conseil adopte les procédures supplémentaires jusqu'à ce qu'il y ait un ensemble de procédures supplémentaires.

Alors je vais lire la suite, mais avant, dans les parties des attendus que, il est marqué que les procédures doivent être cohérentes avec les statuts de l'ICANN. Alors, je pourrais peut-être demander à John Jeffrey, qui est notre chef du contentieux, de faire un commentaire là-dessus.

John.

JOHN JEFFREY:

Nous avons passé en revue cette question, y compris certaines des préoccupations qui ont été soulevées dans la communauté. Nous avons évalué la situation. Nous pensons que ceci est cohérent avec les statuts de l'ICANN.

CHRIS DISSPAIN:

Merci John. Y a-t-il des questions ou des commentaires du conseil d'administration ?

Mike.

MIKE SILBER:

Micro s'il vous plait.

Chris, peut-être que l'on pourrait prendre en compte la possibilité que si les règles définitives n'ont pas de délais et que les règles intérimaires les prennent en compte, que va-t-on faire dans cette situation ? Peut-on expliquer cette situation ?

Peut-être c'est au chef du contentieux de le faire plutôt qu'à vous.

SAMANTHA EISNER:

L'ICANN s'est engagé dans le cadre de l'IOT et dans les règles supplémentaires également.

Il est indiqué, dans ces règles qui sont donc proposées au conseil maintenant, nous avons dit que nous allons avoir un texte supplémentaire de transition pour tout préjudice pendant la période intérimaire.

Donc si cette période arrive à expiration, et bien dans un délai plus étendu, l'idée c'est d'avoir des procédures de transitions qui seraient inscrites de manière à donner le temps à toute personne qui en aurait besoin.

MIKE SILBER:

Donc l'idée c'est d'avoir des délais externes dans les règles intérimaires.

Si cela est changé par consensus, à ce moment-là, il n'y aura en fait d'impact sur personne pendant cette période intérimaire.

AVRI DORIA:

Oui, il est très important d'avoir ces règles intérimaires. Ça prend très longtemps, il y a beaucoup de pression étant donné qu'il pourra y avoir une action avant qu'il y ait des règles qui soient cohérentes avec les statuts.

Donc je crois qu'il est très important que nous nous occupions de cette situation.

Alors la question dans laquelle nous débattons existe depuis longtemps, et il est vraiment très positif que nous ayons une résolution qui laisse la porte ouverte, qui permette la poursuite de la discussion, et pour ajuster tout ce qui pourrait en fait se présenter, à quoi on n'a pas pensé.

Le groupe IOT, auquel j'ai participé, fonctionne alors qu'il y a très peu de participants. Ce sont toujours les trois, quatre, mêmes personnes qui s'en occupent. Et étant donné les intérêts qui ont été exprimés dans la lettre par rapport à l'importance de cette question, l'importance de considérer tous les points de vue, et bien j'espère qu'à l'avenir, lorsqu'on passera de provisoire à définitif, j'espère vraiment qu'il y aura davantage de participation dans le groupe.

CHRIS DISSPAIN: Oui. Tout à fait. Il est très important que les gens participent davantage à ce groupe.

Y a-t-il autre chose avant que je lise le reste de la résolution ?

Très bien donc je vais lire. Il y a deux résolutions.

Le conseil adopte les procédures supplémentaires intérimaires du processus de révision indépendante, et remercie l'IOT IRP pour son travail jusqu'à ce jour, et demande à ce que l'IOT IRP fournisse au conseil d'administration des procédures supplémentaires mises à jour dès que possible.

CHERINE CHALABY: Y a-t-il d'autres commentaires avant le vote ?

BECKY BURR: Je voulais appuyer le commentaire de Avri En ce qui concerne l'importance de cette modification. La création d'un panel et les modifications de ces règles pour l'IRP, c'était vraiment une pierre angulaire de la responsabilité du travail du groupe CCWG.

Et donc il est tout à fait positif que nous en soyons là aujourd'hui. Et il sera d'autant plus positif d'avancer et d'avoir donc ce consensus et de pouvoir créer ce panel permanent.

CHERINE CHALABY: D'autres commentaires ? Qui souhaite proposer la proposition ? Qui souhaite l'appuyer la soutenir ? Ron.

Ceux qui sont pour dites oui.

Des abstentions, y en a-t-il ?

Y a-t-il des personnes qui sont contre ?

Très bien, la résolution est adoptée. Merci.

Résolution suivante, point 2.E. Donc stratégie de réapprovisionnement des fonds de réserve. Ron ?

RON DA SILVA:

Merci Cherine.

Une des responsabilités principales du conseil, c'est donc de s'occuper de la supervision fiduciaire et le fonds de réserve fait partie de ce travail.

Récemment, nous avons retiré beaucoup d'argent du fonds de réserve pour financer la transition, nous avons eu des augmentations importantes en financement et en dépenses avant la transition. Donc il nous a fallu prendre en considération le réapprovisionnement de ces réserves, et donc on a reconsidéré le bon niveau. Et nous avons essayé de voir quelles étaient les bonnes approches, les bons mécanismes.

Avec la communauté, nous avons évalué les normes dans l'industrie dans le secteur, quelles étaient les meilleures pratiques. Et par le biais de ce processus de consultation, nous avons défini 1 an de dépense comme étant le bon niveau.

Par comparaison avec le budget actuel, nous en sommes à peu près à 138 millions de dollars.

Étant donné que le solde est de 70 millions, le déficit est de 68 millions.

Nous avons invité le point de vue de la communauté, nous avons évalué plusieurs mécanismes pour arriver à atteindre ce déficit de 68 millions. En termes d'augmentation des charges, la communauté n'a pas vraiment soutenu cette idée. Donc nous avons considéré d'autres mécanismes, d'autres options qui ont été proposées.

Donc prendre en considération la série des nouveaux gTLD et les fonds. Mais il y a eu des objections. Un soutien mais aussi des objections de la communauté.

Nous ne sommes pas donc prêts à prendre en considération de cette option, et il faut attendre la résolution des chaînes en conflit.

Donc étant donné que le conseil n'a pas pris en considération ceci, il nous reste deux options. Soit les recettes des ventes aux enchères, soit les problèmes opérationnels, les inefficacités opérationnelles.

Donc 36 millions des enchères correspondaient à ce qui avait retiré pour le coût de la transition. Cela veut dire que le solde est de 32 millions de dollars que le PDG doit trouver dans les inefficacités opérationnelles.

Cette idée a été soutenue par la communauté, donc à la fois utiliser les enchères et les inefficacités des opérations. Et donc nous pensons que

c'est une approche prudente qui nous permet de nous occuper de ce déficit.

D'ailleurs à l'exercice 2018 nous avons approuvé 3 milliards de fonds qui ont été déposés dans le fonds de réserve. En 2017 c'était 5 millions de dollars. Donc ça fait 8 millions de dollars au cours des deux exercices passés.

Nous avons identifié certaines inefficacités opérationnelles de personnel. Donc nous avons demandé au PDG d'atteindre ce niveau de 32 millions de dollars.

Et, immédiatement, nous allons pouvoir déplacer les 36 millions des ventes aux enchères pour pouvoir combler cet écart.

Donc je crois que le thème que l'on entend c'est qu'il faut établir des priorités et se focaliser sur comment atteindre ces priorités.

Donc, pour dire les choses gentiment, nous avons parlé pendant toute la semaine du plan quinquennal, et du plan financier sur 5 ans, qui doivent être en correspondance. Cela nous permettra de nous concentrer sur la mission fondamentale et sur la responsabilité financière.

Donc je vais récapituler.

Attendu que le conseil a confirmé par décision précédente que le niveau cible du fonds de réserve de l'ICANN devrait être à un minimum équivalent de 12 mois de dépenses opérationnelles.

Attendu que le niveau actuel des fonds de réserve est d'environ 70 millions de dollars, à compter du 30 juin 2018, ce qui reflète un déficit lorsqu'on le compare au niveau cible minimum d'environ 68 millions de dollars.

Attendu que l'organisation d'ICANN a demandé par commentaires publics une proposition de stratégie de réapprovisionnement le fonds de réserve et que nous avons pris en compte les commentaires par rapport à ces stratégies.

Attendu que la stratégie d'approvisionnement proposé veut dire allouer au fonds de réserve un excès opérationnel annuel de financement de plus de 32 millions de dollars et de 36 millions de dollars des recettes des ventes aux enchères des nouveaux gTLD.

Nous allons maintenant ouvrir ceci à la discussion et ensuite nous parlerons de la résolution.

Avri ?

AVRI DORIA:

Merci. Alors la discussion a été très difficile pour moi, et la décision aussi est difficile.

Pendant longtemps j'ai cru que les recettes c'est la dernière ressource. J'en ai beaucoup parlé. J'ai parlé aussi du fait qu'il faut en parler avec la communauté.

À la base, la méthode permettant d'analyser la question de ces fonds, c'était d'en parler avant d'avoir les fonds. Mais ça n'a jamais été le

consensus. Dans la communauté, ça n'a jamais été le consensus au conseil. Le conseil et la communauté se sont dits : voyons combien d'argent nous allons avoir avant de décider du processus.

Cela fait maintenant deux ans que le groupe de travail intercommunautaire sur les ventes aux enchères a été formé et a commencé à travailler sur la question de l'utilisation de ces fonds. Et comme beaucoup d'entre vous, j'attends leurs recommandations.

Entre-temps, les pressions relatives au fonds de réserve et à la question de réapprovisionnement de ce fonds, suite à la transition, tout ceci est devenu la focalisation.

Il y a également eu la discussion dans la communauté sur cette question. Et certes, il n'y a pas de décision unanime ou de sentiment unanime dans la communauté, je crois qu'en majorité les gens souhaitent que ces fonds soient inclus dans les fonds de réserve.

Donc étant donné les besoins, étant donné le soutien apparent au sein de la communauté pour cette décision, et bien je vais laisser cette tendance générale dominer, et je vais retirer mon opposition. Et donc j'espère voir une décision, une recommandation du CCWG rapidement je l'espère.

RON DA SILVA: Merci Avri. Lito ?

LITO IBARRA: Merci Ron.

Je voulais simplement mettre l'accent sur le fait qu'en ce qui concerne la première résolution, sur les 32 millions, ce sont des économies que nous proposons de faire pendant les 7 à 8 années concernées.

Et donc, c'est un engagement conjoint entre le conseil et la communauté. Donc l'idée c'est d'atteindre cet objectif d'économiser 32 millions de dollars. Et donc c'est un effort conjoint de la communauté et du conseil. C'est un engagement conjoint et je souhaite mettre l'accent là-dessus.

Merci.

RON DA SILVA:

Khaled.

KHALED KOUBAA:

Merci Ron. Je crois qu'il relève de notre devoir également en tant que conseil d'administration de mettre l'accent sur la question du réapprovisionnement du fonds de réserve, qui est très important pour la stabilité et le fonctionnement de l'ICANN à long terme, cette stabilité financière.

C'est quelque chose dont on parle depuis longtemps avec le comité de financement, au sein du conseil. La décision est très importante de notre point de vu.

Mon point de vu, c'était de ne pas mettre trop de pression sur ICANN ORG, parce que parfois, il y a des décisions qui sont difficiles à

prendre. Et donc de choisir entre les différentes activités n'est pas toujours facile.

Nous avons reçu l'assurance – d'ailleurs je remercie Xavier et Goran pour leur excellent travail – comme quoi le montant qui sera économisé dans le budget n'aura pas d'impact sur le travail de la communauté. Et ceci est un élément très important qui a fait partie de notre décision.

L'idée c'est que la communauté puisse continuer de faire son travail sans qu'il y ait de répercussions dues à ces économies.

Donc je remercie ICANN ORG, mais sachez que la décision a été très importante pour nous.

RON DA SILVA:

Merci Khaled. Ram.

RAM MOHAN:

La sécurité et la stabilité, ce n'est pas quelque chose qui s'applique uniquement à l'infrastructure technique et au système des identificateurs uniques dont s'occupe l'ICANN. La question s'est également la stabilité de l'organisation, et s'assurer que l'organisation peut gérer les différentes activités.

Certaines personnes dans la communauté ont suggéré qu'il n'y a pas de besoin, d'obligation, de cibler ces 12 mois de dépenses opérationnelles au niveau du fonds de réserve. Peut-être qu'on peut avoir un nombre de mois inférieur avec ce fonds de réserve. J'ai

entendu parler de 3 mois, de 6 mois comme niveau approprié. Certains membres de la communauté ont même dit : on n'en a pas besoin, absolument pas.

La vraie question, pour la communauté, ainsi que pour l'ICANN, et ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'intention doit surtout être de protéger la stabilité de l'organisation telle qu'elle existe aujourd'hui. Et toutes les inefficacités qui existent doivent être traitées. C'est clair. L'ICANN ORG doit s'en occuper.

Mais, du point de vu de la stabilité, si l'on prend en compte ce principe, il ne faut pas oublier que 12 mois c'est quand même une décision, c'est un chiffre prudent. Ça peut avoir l'air d'être très important comme chiffre, mais s'il se passe quelque chose d'inattendu, il faut absolument avoir ces 12 mois.

Donc je suis très content de voir que le conseil va dans ce sens. Et je suis également heureux de savoir que beaucoup de personnes dans la communauté sont pour ce modèle, avec cette réserve de 12 mois.

J'espère que nous pourrons continuer à évaluer ce qui constitue un chiffre, le chiffre approprié, le nombre approprié de mois. C'est un exercice qui doit être fait avec certaines références et avec une certaine régularité aussi.

Mais en même temps, j'espère réellement que nous ne sacrifions pas le principe de stabilité de l'organisation. Et l'appétit pour le risque que l'organisation pourra avoir, et donc faire attention au montant que l'on alloue.

RON DA SILVA: Merci Ram. Matthew ?

MATTHEW SHEARS: Merci. J'aimerais reconnaître la contribution de la communauté par rapport à cette question complexe et diverse aussi.

Je pense que le conseil d'administration a reconnu la caractéristique diverse de cette question et on l'a examiné en profondeur.

La résolution qu'on a sous les yeux, je pense, est une manière d'avancer équilibrée. Certains ont considéré, comme Ram nous dit, qu'il faudrait qu'il y ait plus de fonds alloués provenant du produit de la vente aux enchères, mais je pense que c'est une résolution équilibrée.

RON DA SILVA: Lousewies ?

LOUSEWIES VAN DER LAAN: Oui, je suis d'accord avec ce que viennent de dire Ram, Matthew et d'autres. Je suis tout à fait d'accord.

RON DA SILVA: Merci. Léon ?

LEON SANCHEZ: Merci Ram.

Je voulais revenir sur ce qu'ont dit mes collègues, mais je voulais ajouter aussi que je pense qu'il est important que les économies de l'organisation doivent servir pour alimenter le transfert des 32 millions pour les 8 années à venir. Et que cela ait moins d'impact par rapport aux programmes de la communauté.

Donc, j'en appelle au conseil d'administration et à la communauté à travailler de telle manière qu'on puisse réduire l'impact que les économies pourraient avoir sur les programmes de la communauté.

RON DA SILVA:

Merci Léon. Akinori ?

AKINORI MAEMURA:

Merci beaucoup. Je suis d'accord avec ce qu'a dit Ram.

La stabilité, effectivement. On doit garantir la sécurité la résilience et la stabilité du système DNS. Ce qui ne veut pas dire simplement qu'on le fait d'un point de vu technique, mais il est également important de garantir la sécurité et la stabilité de la gestion, de la direction de l'organisation en tant que tel.

Par rapport aux 12 mois, j'apprécie vraiment d'avoir ce volume retenu. Et, comme cela a déjà été dit, le fonds de réserve provenant des recettes des ventes aux enchères, c'est une grande décision, c'est une décision importante, mais qui va avoir des retombées positives et importantes pour les opérations de l'ICANN.

C'est la raison pour laquelle je soutiens cette résolution.

RON DA SILVA: Merci Akinori. Sarah ?

SARAH DEUTSCH: Merci Ron. Je voulais me joindre à mes collègues pour soutenir cette résolution d'un fonds de réserve de 12 mois.

Je pense que c'est une bonne pratique pour toute organisation à but non lucratif, en particulier comme ICANN.

Beaucoup de membres de la communauté reconnaissent l'importance d'un fonds de réserve vigoureux et je pense aussi qu'il faut garder présent à l'esprit le fait que le fonds de réserve protège toute la communauté en cas d'imprévu. Donc je pense que c'est une attitude prudente et je suis heureuse qu'on prenne cette décision.

RON DA SILVA: Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ou discussion ?

Large soutien et beaucoup de discussion. J'apprécie. Donc je vais lire la partie décision. Il y en a deux.

Décide que le conseil demande au président PDG, ou la personne qu'il désigne de prendre les actions nécessaires pour augmenter le fonds de réserve par des excédents annuels provenant du fonds opérationnel de l'organisation ICANN pour un montant total de 32 millions de dollars sur une période de 8 ans, à commencer par l'exercice fiscal de 2019.

Décide que le conseil demande au président PDG ou la personne qu'il désigne de prendre toutes les actions nécessaires pour allouer 36 millions des recettes des ventes aux enchères au fonds de réserve, tel que faisable ou viable d'un point de vu technique.

CHERINE CHALABY:

Merci beaucoup au conseil de cette discussion.

Ça fait déjà 7 mois que le conseil en parle. Et je félicite le conseil d'une résolution équilibrée et viable.

Qui aimerait proposer cette résolution ? Ron.

Qui souhaite la soutenir ? Sarah ? Levez la main s'il vous plait.

D'autres discussions sur cette résolution ?

Tous ceux qui sont d'accord disent oui.

Contre ?

Abstentions ?

Merci. La résolution est adoptée.

Nous en arrivons à la fin de cette première partie de la réunion du conseil d'administration où on va passer à la partie où on remercie les membres sortants du conseil. Et nous allons lire une résolution pour chaque membre du conseil. Et je vais leur demander à chacun de venir ici, à la table, et dire au revoir à la communauté.

Le premier remerciement est à l'attention de Lousewies Van Der Laan pour son travail au conseil d'administration de l'ICANN. Elle a été désignée au NomCom pour servir de liaison au conseil d'administration depuis le 22 novembre 2015.

Tandis que le mandat de Lousewies Van Der Laan touche à sa fin le 25 octobre 2019, Lousewies va servir de membre des comités et groupes de travail suivant : comité d'audit, finances, gouvernances, efficacité organisationnelle, groupe de travail sur la mise en œuvre des recommandations conseil/GAC, groupe de travail du conseil d'administration sur la gouvernance de l'internet et sur la confiance.

Décide que Lousewies Van Der Laan a mérité tous les remerciements du conseil d'administration pour son travail et lui souhaite tout le succès pour l'avenir.

Lousewies.

LOUSEWIES VAN DER LAAN: Oui, alors venant de l'extérieur de la communauté, sachez que ça a été une expérience extraordinaire.

D'abord, j'ai été entourée d'étrangers, de [inaudible], d'aliens un petit peu, je n'y connaissais rien. Donc j'aimerais remercier du fond du cœur tous les gens de la communauté qui m'ont fait mieux comprendre cette planète qu'on appelle l'internet et l'ICANN, avec tous les dangers qui s'y présentent, une terre inconnue avec plein d'acronymes. Donc ça a été une expérience extraordinaire. Vous avez

pris le temps, vous eu la patience de me faire connaître ce monde et de me faire connaître l'ICANN.

Une fois que vous rejoignez le conseil d'administration, vous avez tendance à perdre le sens des réalités, mais j'espère que j'ai su garder le contact avec vous, et c'est également un plaisir de vous voir chacun dans vos propres écosystèmes.

Je pense que le principal risque aujourd'hui pour l'ICANN c'est qu'étant donné que les gouvernements ressentent le besoin de régler l'internet, ils veulent régler l'internet. Et la meilleure manière de l'éviter, c'est de s'en tenir à la mission technique de l'ICANN, qu'on ne soit pas vus comme une organisation qui vend le DNS ou qui fait des activités commerciales avec le DNS. Mais c'est un modèle multipartite. Et c'est quelque chose qui est difficile à appréhender, c'est tout à fait unique.

Et j'aimerais continuer à être ambassadrice de la planète ICANN, et continuer à expliquer la politique ICANN, expliquer ce qu'est le modèle multipartite et comment il fonctionne. Et c'est l'une des choses, des rares choses au monde, qui fonctionne. C'est incroyable. Et parfois on oublie à quel point c'est extraordinaire. Chacun d'entre vous fait en sorte que cela soit une réalité.

Donc j'espère pouvoir venir vous rendre visite sur votre planète plus souvent, et tout le succès pour vous.

[Applaudissements]

CHERINE CHALABY: Merci à Jonne Soininen pour son travail au conseil d'administration de l'ICANN.

Tandis que Jonne Soininen a été désigné par l'IETF pour servir de liaison au conseil d'administration de l'ICANN l 21 novembre 2013. Tandis que Jonne Soininen achève son mandat au conseil de l'ICANN le 25 octobre 2018. Tandis que Jonne Soininen a servi de membre liaison aux comités et groupes de travail suivant: comité de compensation, comité pour les programmes des nouveaux gTLD, comité sur les risques, comité technique, groupe de travail sur les variantes IDN du conseil, groupe de travail sur la confiance, groupe de travail du conseil d'administration du caucus sur la piste de travail numéro 2. Décide que Jonne Soininen mérite la plus grande appréciation de la part du conseil d'administration pour son travail et lui souhaite tout le succès pour l'avenir.

Jonne.

JONNE SOININEN: Merci. Merci à tous. Voilà donc les derniers instants d'un mandat de 5 ans.

Ce n'est pas le moment de m'adresser au conseil d'administration, parce que le meilleur moment pour le faire, c'est de le faire au cours des forums publics des prochaines années.

Mais j'aimerais vous remercier du fond cœur de ces 5 années. Ça a été une expérience extraordinaire, un excellent travail effectué à vos côtés.

J'ai beaucoup de personnes à remercier. Des personnes qui m'ont aidé à revenir dans cette communauté, après 2005. Qui m'ont aidé à occuper les différentes fonctions que j'ai occupées au sein de l'organisation.

Et je dirais que la caractéristique unique de cette organisation, c'est que l'ICANN existe pour faire en sorte que l'internet occupe l'espace qu'il occupe.

Et j'espère qu'on va pouvoir poursuivre cette tradition, quelle que soit notre trajectoire. Il ne faut pas perdre de vue cela.

C'est le fait que l'internet se porte bien qui fait que cette communauté existe et que l'ICANN existe. Donc il faut que ça continue d'être le cas.

On m'avait conseillé : ne demandez pas aux membres sortants du conseil d'administration s'ils vont partir ou s'ils vont revenir, ne leur posez pas cette question parce qu'ils ont toujours tendance à dire non, or ils reviennent toujours.

Merci à tous.

CHERINE CHALABY:

Merci Mike Silber pour son travail au conseil d'administration de l'ICANN.

Tandis que Mike Silber a été nommé par la ccNSO pour servir comme membre du conseil d'administration le 30 octobre 2009. Tandis que Mike Silber achève son mandat au conseil d'administration de l'ICANN le 25 octobre 2018.

Tandis que Mike a servi comme membre au sein des comités et groupes de travail suivants : comité sur les mécanismes de responsabilité, président du comité audit, comité finances, comité sur la gouvernance, comité IANA, comité des programmes des nouveaux gTLD, comité sur la participation publique, président, comité sur les risques président et coprésident, comité sur les améliorations structurelles, groupe de travail sur la mise en œuvre des recommandations conseil/GAC, groupe de travail caucus conseil d'administration piste de travail numéro 2.

Décide que Mike Silber mérite tous les remerciements du conseil pour son travail et on lui souhaite tout le succès pour l'avenir.

Mike ?

MIKE SILBER:

Chers amis, chers collègues, c'est 9 années ont été fort intéressantes et fort importantes pour moi au sein de cette communauté.

J'aimerais vous dire quelque chose. Certains de ces messages je les ai déjà transmis au conseil et d'autres sont propre à cette communauté.

Le premier commentaire que j'aimerais faire, c'est que je vous encourage les uns envers les autres à vous montrer agréables, bons. Je pense qu'on peut ne pas être d'accords, peut-être que les objectifs des uns ne sont pas les mêmes que les objectifs des autres, mais on doit essayer d'être respectueux les uns envers les autres.

Je pense que le RFC 7091, c'est que l'on doit se montrer libéral et accepter que les autres soient conservateurs. Mais soyez ouverts et transparents. J'allais dire soyez francs, parce que franc, en anglais on le dit Frank, et je ne voudrais qu'il y ait une personne dans la salle qui s'appelle Frank et qui lève la main.

On est tous remplaçables, je m'en suis aperçu. Mais même si on n'est pas là, on va pouvoir nous remplacer. On est ici pour apporter sa pierre à l'achoppement ; mais on n'est pas indispensable. L'internet va continuer à fonctionner. Donc maintenez votre position dans cet écosystème. Et on n'est pas si important que cela finalement.

Donc les choses qu'on fait, ça n'est pas une question de vie ou de mort. Donc il faut prendre les choses de cette manière.

Le quatrième commentaire, c'est que l'internet évolue. Je vois une utilisation croissante de tactiques un peu douteuses, mais il faut reconnaître qu'il faut avancer.

Et l'une des évolutions les plus incroyables par rapport aux technologies de l'internet et par rapport à l'évolution des technologies en général, c'est notre volonté de les mettre en œuvre. Donc inutile de vouloir être parfait dès le début, on peut progresser. Il faut s'adapter aux changements plutôt que de s'accrocher à un modèle parfait qu'on sait qu'on n'atteindra jamais.

Donc, passez du bon temps. Il ne faut pas oublier cela. Je me souviens les interactions entre les membres de la communauté, où on n'était pas d'accords pendant la journée et le soir on prenait tous un verre

ensemble. Donc on peut aussi se mettre d'accord pendant la journée et prendre un verre le soir, ça ne veut pas dire qu'on n'aura moins d'interactions et qu'on passera un temps ennuyeux ensemble. Pas du tout.

Je pense qu'on est tous dans le même bateau. On peut ne pas être d'accord, mais finalement, on a tous le même objectif. Je pense qu'on a un avenir radieux devant nous. Donc je vous souhaite à tous tout le succès.

CHERINE CHALABY:

Merci à Ram Mohan pour son travail au sein du conseil du conseil d'administration de l'ICANN.

Tandis que Ram Mohan a été désigné par le SSAC pour servir de liaison au conseil d'administration de l'ICANN le 30 octobre 2009.

Tandis que Ram Mohan achève son mandat au conseil d'administration de l'ICANN le 25 octobre 2018.

Tandis que Ram Mohan a servi de liaison aux comités et groupes de travail suivants : comité gouvernance, comité compensation, coprésident au comité sur les risques, comité technique, groupe de travail sur la mise en œuvre des recommandation conseil/GAC, président du groupe de travail sur les variantes IDN du conseil, groupe de travail sur la confiance du conseil, groupe de travail sur le NomCom, groupe de travail caucus sur la piste de travail numéro 2.

Décide que Ram Mohan mérite tous les remerciements du conseil d'administration pour son travail, et nous lui souhaitons tout le succès au sein de la communauté ICANN et au-delà.

RAM MOHAN:

Merci Cherine. Même si nous avons accès à toutes les informations dans le monde en un simple clic, les sages dans notre histoire disent qu'il est plus facile de prendre la vie comme étant quelque chose d'acquis plutôt que de voir ce qu'on n'a pas.

Dans mon cas, ma fille ne pourrait pas réciter les exigences nécessaires pour participer à une téléconférence de l'ICANN. Je n'aurais plus à me lever tôt le matin ou à me coucher tard le soir pour participer aux réunions du conseil d'administration.

Je n'aurais plus non plus le besoin de me préparer à ces réunions en lisant des centaines de pages de documents. D'ailleurs, un travail extraordinaire effectué par le personnel ICANN, l'équipe CIANN.

Ca, vous ne pouvez pas le voir forcément, vous dans la communauté. Mais sachez que le travail effectué par le personnel ICANN et la qualité de ce travail est tout simplement extraordinaire. Et en tant que liaison du conseil d'administration, je l'ai vu de mes propres yeux et j'en ai bénéficié.

Je pense toutefois que je dois me sentir très reconnaissant. Parce que nous luttons tous pour faire en sorte que cette communauté soit meilleure aujourd'hui qu'avant. Et ça je n'aurais pas pu le faire sans votre soutien.

Merci à mes collègues, à mes amis du SSAC qui m'ont nommé au conseil, à tous les membres de la GNSO, de la ccNSO, de l'ALAC et du GAC qui m'ont donné des conseils pendant mon mandat ici. Et bien sûr mes amis de la communauté technique qui se sont assurés qu'ils m'aidaient à comprendre à chaque fois et ça s'est produit à de nombreuses reprises, que je me trompais, pour me donner les bons conseils.

Et je ne peux que remercier et me montrer honoré.

Merci à tous, c'est à vous que je le dois, la communauté.

CHERINE CHALABY:

Et, enfin, mais pas des moindres, merci à George Sadowski pour son service au conseil d'administration.

Considérant que George Sadowski a été nommé par le comité de nomination pour servir en tant que membre du conseil d'administration de l'ICANN en 2003.

Considérant que George Sadowski termine son mandat au conseil d'administration en ce 25 octobre 2018.

Considérant que George Sadowski a servi en tant que membre des comités suivants: comité d'audit, président du comité de compensation, comité des finances, comité des relations internationales, comité du programme des nouveaux gTLD, comité sur l'efficacité organisationnelle, comité risques, comité d'amélioration structurelle, comité technique, groupe de travail du conseil

d'administration sur la gouvernance de l'internet, groupe de travail du conseil d'administration sur le NomCom, président, comité de recherche du PDG président, président du groupe de travail sur la confiance, groupe de travail du caucus du conseil d'administration sur la piste de travail numéro 2.

Il est résolu que George Sadowski mérite l'appréciation du conseil d'administration pour son mandat, et le conseil lui souhaite un excellent avenir au sein de la communauté de l'ICANN et ailleurs.

George ?

GEORGE SADOWSKY:

Salutations.

Il y a 13 ans, Vince Cerf s'est adressé à moi et m'a dit : est-ce que tu peux t'occuper du comité de nomination de l'ICANN ? Et moi je me suis dit : ha, c'est un petit comité de nomination, très bien. Et pour ceux qui connaissent Vince vous savez qu'il est très difficile de lui dire non.

Donc je lui ai dit oui, mais je ne me rendais absolument pas compte de ce que j'entreprenais. Et me voilà 13 ans plus tard, et je vous dis au revoir.

Ça fait donc longtemps. 9 ans au conseil, c'est vraiment très long.

Beaucoup de travail, beaucoup de bons moments, beaucoup de moments difficiles, y compris toutes les questions logistiques. Vous savez, Ram en a parlé.

Et pendant tout ce temps, nous avons essayé, j'ai essayé et je crois que le conseil aussi a essayé de représenter vos intérêts. Pour bien comprendre quelle est la mission de l'organisation, pour bien comprendre quel est notre rôle.

Et nous avons également essayé de ne pas oublier les intérêts de la communauté de l'internet mondial, parce que nous sommes une association internationale, et nous sommes au service de l'intérêt public mondial.

Nous avons vu le secteur, l'industrie des noms de domaine passer d'une petite industrie à une industrie à plusieurs milliards de dollars.

Nous sommes passés d'un internet... Vous savez, c'est un petit peu une histoire d'amour avec l'internet dans les années 90 que nous avons eu. Mais au bout d'un moment, l'histoire d'amour se termine et on commence à se trouver confrontés à tout un tas de problèmes, aux comportements humains, pas forcément tous bons, avec tous ces comportements qui posent des problèmes de sécurité à différents niveaux.

Donc j'aimerais simplement vous rappeler un point, une pensée, une réflexion. Vous savez notre mission dans le cadre de nos statuts, est d'assurer la sécurité et la stabilité et la résilience de l'internet en ce qui concerne les identificateurs. À l'ICANN, on se préoccupe surtout des détails, parce que la gouvernance c'est justement ça, c'est le détail, c'est comme ça que de bonnes politiques sont mises en place.

Mais très souvent nous oublions qu'il y a le point de vue à 10 000 mètres d'altitudes. Et donc nous devons nous concentrer sur ceci. Si nous n'avons pas la sécurité et la stabilité de l'internet, si nous perdons notre confiance en l'internet, et bien rien d'autre n'est important. Si nous perdons notre confiance dans l'internet, et bien rien d'autre n'est important.

Donc je vous encourage à ne pas oublier cette mission et à vous assurer que tout ce qui importe, c'est d'être fidèle à cette mission, de ne pas perdre de vue cet objectif.

Donc j'aimerais remercier les trois comités de nomination avec qui j'ai pu travailler. Je vous souhaite énormément de réussites à l'avenir, et je vous remercie de m'avoir permis de travailler avec vous.

Je vous souhaite un avenir radieux.

[Applaudissements]

CHERINE CHALABY:

Merci.

Donc nous allons maintenant adopter une résolution sur ces 5 membres du conseil d'administration qui vont nous quitter. J'ai déjà lu les résolutions, mais je vais demander à Chris Disspain de nous aider, parce qu'il y a quelques modifications à apporter. Donc Chris va nous aider à nous occuper de ceci.

CHRIS DISSPAIN:

Donc la rédaction doit être amendée.

Donc F, les remerciements à Lousewies, selon ce qui est écrit, elle est liaison au conseil d'administration de l'ICANN, ce qui n'est pas le cas, elle était membre du conseil d'administration. Donc il faut corriger ceci. Dans la liste des comités il faudrait également noter qu'elle était présidente du comité d'audit.

En ce qui concerne Ram, il faut ajouter à la liste qu'il a été au comité de recherche du PDG.

Et George, en dépit du fait que George est là depuis très, très longtemps, ce n'est pas depuis 2003 qu'il est au conseil. Il était président du comité de nomination en 2003. Donc il était membre du conseil depuis... Je ne sais pas, c'était il y a 9 ans en tout cas, et ce n'était pas depuis 2003. Voilà, si on pouvait corriger ceci, ce serait très bien.

Mais, quoi qu'il en soit je pense que rien de ceci ne nous empêchera d'adopter ces résolutions.

Oui, tout à fait. Il faut également féliciter Ram parce qu'il était président du groupe de planification stratégique, le groupe actuel.

CHERINE CHALABY:

Merci. Donc allons adopter ces 5 résolutions, par acclamation.

Tous ceux qui sont pour, dites oui.

[Applaudissements]

Merci à tous, la résolution est adoptée.

Et maintenant, je souhaite conclure cette première réunion du conseil et je demande aux collègues qui quittent le conseil de quitter leur place. Et je demande aux nouveaux arrivants, aux nouveaux membres du conseil de nous rejoindre.

Alors, merci.

Et j'aimerais maintenant lancer la deuxième partie de notre réunion, la partie organisation. Je vais demander à notre chef du contentieux si nous avons le quorum.

JOHN JEFFREY: Oui Monsieur le président.

CHERINE CHALABY: Très bien.

Alors, tout d'abord bienvenue à Nigel, Danko, Tripti, Harald et Merike. Donc bienvenus au conseil. Vous êtes maintenant membres officiels du conseil.

Donc au cours des quelques minutes à venir, nous n'avons pas de président de séance. Donc nous avons besoin de nommer un président de séance et un vice-président, ainsi que les différents comités.

Donc nous allons d'abord nommer et élire le président du conseil.

CHRIS DISSPAIN:

Merci Cherine. Donc première chose, nous allons nommer et élire un président du conseil, comme la tradition le requiert, nous en avons déjà parlé d'ailleurs. Et nous avons une résolution que je vais lire. Et ensuite je demanderai s'il y a des propositions et deuxièmement je demanderai s'il y a une discussion.

La résolution est la suivante, la résolution c'est que Cherine Chalaby soit élu comme président du conseil d'administration.

Est-ce que quelqu'un peut proposer ? J'ai Maarten, ensuite Becky qui soutient.

Y a-t-il une discussion par rapport à ça ?

Et bien j'aimerais simplement dire que je suis très heureux d'être là et d'avoir présenté cette résolution. Et je souhaite que nous procédions par acclamation.

[Applaudissements]

Et maintenant, je vous repasse la parole Monsieur le Président.

CHERINE CHALABY:

Merci Chris. Merci au conseil.

C'est un honneur pour moi de lancer dans ce deuxième mandat. Merci à la communauté pour sa confiance également.

Ensuite, point suivant, élection du vice-président du conseil.

Comme Chris l'a dit, nous en avons parlé au sein du conseil, et nous avons eu un processus d'élection. Il y a uniquement un membre qui s'est proposé, Chris donc. Et le conseil est d'accord avec cette proposition.

Donc maintenant nous passons au processus d'élection officiel. J'aimerais le faire par acclamation.

Donc avant d'annoncer le vote, y a-t-il des commentaires ?

Très bien. Donc la relation entre Chris et moi est excellente, notre équipe travaille très bien au sein de la communauté et au sein du conseil. Je pense que ceci est tout à fait positif en termes de fonctionnement du conseil. Donc je suis très heureux que Chris se soit proposé comme vice-président cette année de nouveau. Donc c'est un réel honneur de l'annoncer, de le proposer pour cette élection comme vice-président.

Donc j'accepte cette résolution et je propose que nous l'adoptions par acclamation.

Merci Chris.

[Applaudissements]

CHRIS DISSPAIN:

Merci à tous. J'apprécie énormément votre confiance. Et c'est un honneur pour moi d'être vice-président. Merci.

CHERINE CHALABY: Merci. Résolution suivante. 1.C, nomination des membres et des responsables des comités du conseil. Becky.

BECKY BURR: Merci, merci à tous mes collègues qui m'ont aidé à créer cette liste de responsables et de membres pour les différents comités.

Je vais donc lire les comités et les membres. Donc la résolution.

Voici pour les mécanismes de responsabilité : président Chris Disspain avec comme membres Becky Burr, Sarah Deutsch, Nigel Roberts, Léon Sanchez.

Pour le comité d'audit : Sarah Deutsch présidente, avec les membres Avri Doria, Chris Disspain, Akinori Maemura, Nigel Roberts.

Comité rémunération : Cherine Chalaby président, Maarten Botterman, Becky Burr, Ron Da Silva, et Chris Disspain

Comité exécutif : Cherine Chalaby président, Becky Burr, Chris Disspain, Goran Marby.

Comité des finances : Ron Da Silva, président. Maarten Botterman, Danko Jevtovic, Khaled Koubaa et Tripti Sinha.

Comité de gouvernance: Becky Burr présidente, les membres seront Maarten Botterman, Ron Da Silva, Khaled Koubaa, Matthew Shears.

Comité efficacité organisationnel, Khaled Koubaa président. Les membres : Avri Doria, Lito Ibarra, Danko Jevtovic, et Léon Sanchez.

Comité des risques: Lito Ibarra président, les membres: Akinori Maemura, Harald Alvestrand, Merike Kaeo, Kaveh Ranjbar, Tripti Sinha.

Comité technique: Maemura Akinori président, membres: Harald Alvestrand, Avri Doria, Lito Ibarra, Merike Kaeo, Tripti Sinha, et Kaveh Ranjbar.

Merci beaucoup. Y a-t-il une discussion sur ces listes ? Et en ce qui concerne les scribes, c'est bon, nous avons corrigé l'erreur. Très bien.

AKINORI MAEMURA:

Une petite question. Il y avait inversion de mon nom et de mon prénom en fait. Donc j'aimerais qu'à chaque fois le nom soit écrit dans le bon ordre.

BECKY BURR:

Y a-t-il d'autres corrections à faire ? Non ?

KAVEH RANJBAR:

Et également, s'il vous plait mon nom a été mal épilé.

BECKY BURR:

Très bien.

Alors est-ce que je peux avoir la motion ? Ron ? Ron, Avri.

Ceux qui sont pour dites oui.

Des oppositions?

Des absentions ?

Merci beaucoup.

Et merci à tous les nouveaux membres par avance pour leur travail.

CHERINE CHALABY:

Merci Becky. Nous passons maintenant au point 1.D, confirmation du bureau de l'ICANN.

Donc je vais lire la résolution et ensuite je demanderai le vote.

Donc il est résolu, décidé, que Goran Marby est élu comme président PDG.

Il est résolu que John Jeffrey est élu en tant que chef du contentieux et secrétaire,

Il est résolu que Xavier Calves sera directeur financier.

Susannah Bennett est élue comme directrice des opérations.

David Olive est élu comme vice-président sénior pour le soutien au développement des politiques.

Il est résolu que Ashwin Rangan est élue comme vice-présidente à la direction des informations techniques et de l'informatique.

Donc le vote. Si vous êtes pour dites oui.

Si vous êtes contre prononcez-vous.

Y a-t-il des abstentions ?

Merci. La résolution est adoptée.

Nous allons maintenant passer de cette réunion à la réunion des membres. Donc c'est la partie de notre réunion où le conseil d'administration de l'ICANN se rassemble comme membre de la PTI pour s'occuper des obligations relatives à la gouvernance annuelle.

Donc je demande à Kim Davies de venir avec nous, qui est donc président de la PTI. Donc il va nous rejoindre.

Nous allons effectuer notre obligation annuelle d'élection du président de la PTI. Ceci est relatif à notre travail de supervision des fonctions IANA.

Donc Kim, est-ce que vous pouvez nous rejoindre s'il vous plait.

Il est là, très bien.

Nous avons deux résolutions à adopter.

Le point 1.E élection du président de la PTI, je demande à Goran Marby de lire la résolution et ensuite je demanderai un vote.

Il y aura une deuxième résolution sur l'élection du conseil d'administration de la PTI et je demanderai à nouveau à Goran Marby de lire la résolution et ensuite je m'occuperai du vote.

GORAN MARBY:

Il est décidé, le conseil d'administration de l'ICANN confirme que cette réunion est la réunion annuelle des identificateurs techniques publics, des membres des identificateurs techniques publics.

CHERINE CHALABY: Alors qui souhaite proposer ? Qui souhaite appuyer ? Tous ceux qui sont pour dites oui.

Y a-t-il des personnes contre ?

Des abstentions ?

Merci.

GORAN MARBY: Décidé que le conseil d'administration, a son rôle et en tant que membre unique de la PTI réélit Kim Davies comme président de la PTI.

CHERINE CHALABY: Qui souhaite proposer ?

Qui souhaite appuyer ?

Des commentaires ?

Ceux qui sont pour dites oui.

Ceux qui sont contre prononcez-vous.

Y a-t-il des abstentions ?

Merci, la résolution est adoptée.

Il y a une troisième résolution, désolé Goran va également la lire.

GORAN MARBY: Attendu que Trang Nguyen est élu comme membre unique de la PTI pour combler le poste 3 au conseil de la PTI, donc avec une fin du mandat à la fin de la réunion annuelle en 2019.

CHERINE CHALABY: Qui souhaite proposer ?

 Qui souhaite appuyer ?

 Commentaires ?

GORAN MARBY: J'aimerais remercier Trang et la féliciter. C'est une personne extraordinaire au sein de l'organisation de l'ICANN et je lui souhaite la bienvenue au conseil de la PTI.

 [Applaudissements]

CHERINE CHALABY: Khaled souhaite faire un commentaire.

KHALED KOUBAA: Oui, j'aimerais féliciter les personnes qui ont contribué au travail de la PTI. Effectivement le travail est excellent. Il y a eu un rapport du comité permanent de clients, qui souligne l'excellent travail qui a été effectué donc merci.

CHERINE CHALABY: D'autres commentaires ? Très bien. Donc je vais demander à ce que l'on vote.

Ceux qui sont pour dites oui.

Y a-t-il des personnes contre ?

Des abstentions ?

La résolution est adoptée. Merci beaucoup.

Nous en arrivons à la fin de cette réunion sur l'organisation du conseil.

Y a-t-il d'autres points ? Points divers ?

Merci beaucoup. Je vais maintenant lever la séance. Merci à tous, la réunion est terminée.

BRAD WHITE: Messieurs Dames, je vous rappelle de rester pour le programme de reconnaissance de la communauté qui va commencer dans un instant. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]